

"Dans les pays du Sud, j'ai vu des choses incroyables"

Plaisance, trafic maritime, pêche... Quel est votre regard sur cette activité qui pèse sur la gestion des AMP ?

La pression de la plaisance n'est pas la même partout, mais la mission de contrôle n'est jamais évidente, quels que soient les moyens à disposition.

Sur le trafic maritime, on s'adresse en général à de gros industriels, je dirais donc que c'est plus facile d'avoir un dialogue avec eux car ils sont soucieux de véhiculer une bonne image de leurs entreprises. Quant à la petite pêche côtière en Méditerranée, il y a du tout venant... J'entends par là que tous ne sont pas des professionnels. Ce qui

rend le contrôle et la gestion encore plus difficile, surtout dans les pays du Sud où j'ai vu des choses incroyables dans les aires marines protégées. Des pratiques qui devraient être interdites, même en dehors des AMP.

On parle beaucoup aujourd'hui d'espèces menacées. Sachant que les AMP abritent beaucoup d'espèces endémiques, ne devrait-on pas prendre des mesures de protection encore plus draconiennes ?

Les AMP imposent déjà des règles suffisamment draconiennes. Il y a, par exemple, des réserves intégrales dans lesquelles même les

scientifiques ne sont pas autorisés à entrer, sauf autorisation spéciale. On a donc toute une panoplie de mesures pour agir. Ceci dit, pour en revenir plus précisément à votre question, le fait d'avoir plus de réserves serait sûrement le moyen d'accroître les moyens de préserver ce qui est menacé.

Cette vision est-elle largement partagée ?

De nombreuses voix s'élèvent, notamment dans le monde des ONG, pour mettre en avant le concept de protection forte, tout en émettant des doutes sur les grandes réserves comme le sanctuaire Pelagos au

profit des mammifères marins. Pour en revenir aux espèces menacées, on parle beaucoup de la nacre, mais là, AMP ou pas, nous n'y pouvons malheureusement rien.

Même si l'origine n'est pas encore formellement identifiée, il est question d'une maladie qui se propage, quel que soit le milieu. On considère, certes, que dans une AMP, les organismes vivants sont plus forts, en meilleure santé, donc plus à même de lutter contre une agression de ce type.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Quand une pollution sévit, elle fait des dégâts partout elle aussi, c'est

pareil pour le changement climatique.

Un mot sur le braconnage qui reste une menace dans les AMP ?

J'en reviens à ma toute première réflexion. L'action de gestion est essentielle pour contenir ce phénomène. La seule déclaration d'un espace en AMP ne va pas constituer une mesure dissuasive aux yeux des braconniers. J'insiste sur la gestion, car elle inclut aussi l'activité qui doit y être intégrée. Il faut bien faire comprendre une bonne fois pour toutes, que l'aire marine protégée n'est pas un endroit retiré du monde.